Au service
des peuples
et des nations

INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE

Date: 11/05/2016

Pays: Côte d'Ivoire

Description des tâches: recrutement d'un consultant national pour la mise en place du système d'information environnementale local au niveau des communes pilotes de San-Pedro, Grand-Lahou, Port-Bouët et Grand-Bassam

Nom du Projet: Renforcement du Système de Gestion de l'Information Environnementale (SGIE)

Durée du contrat/services (si applicable): 45 jours ouvrables y compris la période de rédaction du rapport

Les Offres devront être soumises à l'adresse indiquée ci-dessous ou par email à l'adresse : **procurement.offers.ci@undp.org** au plus tard le 25 Mai 2016 à 17h00. L'offre comprendra une proposition technique et une proposition financière, placées sous plis scellés distincts, et devra nous parvenir à l'adresse suivante :

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Angle Avenue Marchand, Rue Gourgas Plateau en face de la radio
01 BP 1747 ABIDJAN 01
COTE D'IVOIRE

Si vos propositions techniques et financières ne sont pas scellées dans des enveloppes séparées, votre offre peut être rejetée.

Les offres reçues par un autre canal que celui mentionné ci-dessus seront automatiquement rejetées.

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à procurement.ci@undp.org ; nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report.

L'offre technique devra inclure les informations et documents nécessaires à l'exécution de la tâche à accomplir :

1. Qualification et expérience dans le domaine (40points)
2. Plan de travail (10 points)
3. Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (50 points)

Votre Offre financière doit être dans un document séparé de l'offre technique. Nous demandons au Consultant de nous faire une offre forfaitaire pour la durée de la consultation.

Les critères d'évaluation retenus sont :

1. Evaluation technique : les candidats qui auront au moins 70% des points seront retenus pour l'étape suivante
2. Evaluation financière : offre techniquement qualifiée moins disante.

Les critères d'évaluation technique

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
01.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
02.	Plan de travail	10					
03.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	50					
	Total	100					

01 – Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée en gestion de base de données et système d'information environnementale	10					
1.3	Expérience professionnelle dans le domaine de la conception et réalisation de base de données et système d'information environnementale	15					
1.4	Références antérieures pour les travaux similaires	5					
		40					

02 – Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
		10					

03 - Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	10					
3.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	15					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent?	5					
3.4	La proposition comprend-elle un cadre de suivi et d'évaluation pertinent ?	10					
3.5	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	10					
		50					

Termes de Référence

Recrutement d'un consultant national pour la mise en place du système d'information environnementale local au niveau des communes pilotes de San-Pedro, Grand-Lahou, Port-Bouët et Grand-Bassam.

Projet CIV10-00088559- Renforcement du Système de Gestion de l'Information Environnementale

A- DESCRIPTION DU PROJET

La Côte d'Ivoire, en tant que partie prenante aux conventions de Rio, s'est engagée en 2004 dans le processus d'auto-évaluation des capacités à renforcer pour la gestion de l'environnement mondial initié en janvier 2000 par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Cet exercice d'autoévaluation a révélé onze (11) contraintes intersectorielles dont la plus importante est le faible niveau de sensibilisation et des connaissances pour une meilleure prise de décision, consécutif au fait que les données et l'information environnementales sont *dispersées*, *souvent anciennes*, *partielles et difficiles d'accès pour les utilisateurs*.

Pour ce faire, une proposition nationale intitulée « Renforcement du système de gestion de l'information environnementale pour le développement de la zone Côtière de Côte d'Ivoire en réponse aux objectifs des conventions de Rio », initiée par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD), et avec l'appui du PNUD, a été élaborée et soumise au secrétariat du FEM. Elle vise à renforcer les capacités des acteurs nationaux et locaux en matière de gestion de l'information environnementale en vue d'améliorer la prise de décision dans la gestion de l'environnement en zone côtière dans le pays et contribuer à atteindre ainsi les objectifs environnementaux nationaux et mondiaux.

Le projet comprend deux composantes qui sont 1) le renforcement du système de gestion de l'information environnementale (SGIE) existant et des acteurs en matière d'environnement dans la zone côtière; et 2) la création de sites pilotes en vue de tester le SGIE à l'échelle locale pour sa réplication ultérieure dans toutes les zones côtières de la Côte d'Ivoire.

Le projet est mis en œuvre conjointement par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et le PNUD pour une période de trois ans (2014-2016). Il prévoit en termes d'activités, entre autres, la mise en place du système d'information environnementale au niveau des communes pilotes de San-Pedro, Grand-Lahou, Port-Bouët et Grand-Bassam.

Pour ce faire, un consultant national sera commis, sous la supervision du consultant international, pour la réalisation de cette activité dans les communes pilotes.

B- CHAMPS DES TRAVAUX

Sous la responsabilité du Directeur Pays du PNUD et la supervision du Directeur National du projet et du Spécialiste du Programme du PNUD, Chef de l'Unité réduction de la Pauvreté et Environnement, et en étroite collaboration avec le Coordonnateur National, le consultant national devra :

Contribuer à élaborer une note technique de synthèse sur les différentes options de mise en place de système d'information environnementale local au niveau des quatre communes pilotes et indiquer l'option la plus viable ;

Recueillir les données SIG ou Bases de données existantes : images aériennes, plans de villes, etc…;

Recueillir les données « papier » ou toutes autres données non correctement structurées (fichiers word), et les transférer sous SIG (numérisation des plans) ou Base de données ;

Contribuer à effectuer la collecte de données sur le terrain, avec tablettes et GeoODK : données sur le littoral (sites privatisés, déchets, aménagements, passes, etc…), les infrastructures et entreprises ainsi que les écoles, organismes en charge de la sécurité, centres de santé et hôpitaux… ;

Contribuer à effectuer des campagnes de photographies UHR (Ultra Haute Résolution) grâce à des UAV (Unamenned Arial Vehical) type EBEE ou Sprite ;

Aider à prendre des photos présentant les enjeux des communes pilotes : paysages, hot spots, aménagements, etc… (Ces prises de vues pourront être complétées par des panoramiques permettant une navigation interactive) ;

Contribuer à traiter les données et informations recueillies afin de les intégrer aux bases de données locales et au système d'information environnementale de la zone côtière ;

Réaliser un catalogue simple des métadonnées existant dans chaque commune pilote ;

Structurer les métadonnées relatives de chaque commune pilote ;

Aider à la détermination des thèmes et des spécifications (cahier des clauses techniques particulières ou cahier de charge) de la base de données de chaque commune pilote ;

Mettre en place un Système de Gestion de la Base de Données (SGBD) et réaliser une base de données spatiale au niveau de chaque commune pilote ;

Aider à consolider les données et informations du Geoportail et le Geocatalogue du système d'information environnementale de la zone côtière ;

Contribuer à assurer la formation des acteurs locaux pour l'utilisation des bases de données locales et du système d'information environnementale de la zone côtière;

C- RESULTATS ATTENDUS

Le récapitulatif ci-dessous indique les résultats attendus nécessaires au paiement des honoraires du consultant :

L'option la plus viable de mise en place du système d'information environnementale au niveau des communes pilotes est identifiée ;

Les données et informations spécifiques à chaque commune pilote sont recueillies et traitées ;

Une base de données au niveau de chaque commune pilote est mise en place ;

Les données et informations au niveau de chaque commune pilote sont recueillies dans les bases de données y relatives ;

Les manuels de gestion, d'utilisation et de maintenance des bases de données et SGIE sont disponibles ;

Les acteurs locaux chaque commune pilote sont formés à l'utilisation de leur base de données ;

Le rapport général des travaux est disponible.

D- METHODOLOGIE

Le consultant national établira un chronogramme de travail validé par le Directeur National du projet et le Coordonnateur National. Il rencontrera périodiquement le Directeur National du projet et la coordination nationale ainsi que le Groupe Consultatif Technique pendant la durée de 45 jours ouvrables.
Le chronogramme de travail consolidé des consultants international et national sera validé.

E- PRODUITS D'EVALUATION (PRESTATIONS)

Au terme de l'évaluation, le consultant mettra à disposition :
Un plan de travail ;
Un rapport provisoire des travaux soumis à validation (Directeur National du projet et Spécialiste du Programme du PNUD);
Un rapport final intégrant les principales recommandations de la session de validation.

F- PAIEMENTS DU CONSULTANT

DELIVRABLES	Montant
Plan de travail validé et certifié	20%
Rapport provisoire	50%
Rapport final après atelier de validation des activités	30%

G- ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL

Le consultant national travaillera sous la supervision du Directeur National du projet et du Spécialiste du Programme du PNUD, Chef de l'Unité réduction de la Pauvreté et Environnement, ainsi que du consultant international, en étroite collaboration avec le Coordonnateur National.

H- DUREE DE LA MISSION

La durée de la mission sera de 45 jours ouvrables y compris la période de rédaction du rapport.

I- LIEU D'AFFECTATION

Le consultant national sera basé à Abidjan, en Côte d'Ivoire et effectuera des missions à l'intérieur du pays dans les quatre sites pilotes du projet (San-Pedro, Grand-Lahou, Port-Bouët et Grand-Bassam).

J- QUALIFICATIONS ET COMPETENCES

Le Consultant devra :
Avoir un diplôme de niveau minimum BAC+5 en science informatique et/ou en télédétection, Statistique/Econométrie, Système d'Information Géographique (SIG) et/ou en géomatiques et/ou en développement de bases de données liées à l'environnement ou tout autre domaine connexe ;

Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans la mise en place et la gestion de base de données et de système d'information environnementale ;
Avoir une connaissance des questions relatives aux accords multilatéraux en matière d'environnement (conventions de Rio) ;
Avoir la capacité d'analyser des données et informations de diverses sources pour des recommandations pertinentes ;
Avoir une bonne capacité d'écrire et de communiquer avec précision et professionnalisme ;
Avoir une bonne connaissance des outils de conception et de réalisation de base de données environnementales et de système d'information environnementale;
Avoir une bonne connaissance des outils de conception et de réalisation des réseaux informatiques intranet et internet ;
Avoir une grande capacité de communication orale et écrite.

K- LANGUES

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée. Une bonne connaissance de l'anglais serait un avantage.

L- PROPOSITION D'OFFRE FINANCIERE ET DELAI DE PAIEMENT

L'offre financière du Consultant doit être forfaitaire. Le forfait doit inclure les honoraires, et les frais de mission, etc.

M- PRESENTATION DE L'OFFRE

Les documents ci-dessous doivent être contenus dans l'offre technique du soumissionnaire :

a) **Le Curriculum Vitae (CV) or P11**, indiquant toutes les expériences antérieures et les contacts (email and numéro de téléphone) de 3 références.
b) **Une brève description de la méthodologie de travail** et l'approche pour exécuter le travail selon les TDR
c) **La proposition financière** indiquant le montant forfaitaire proposé par le soumissionnaire pour la conduite de la mission.

N- LES CRITERES D'EVALUATION TECHNIQUE

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
01.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
02.	Plan de travail	10					
03.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	50					
	Total	100					

01 – Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée en gestion de base de données et système d'information environnementale	10					
1.3	Expérience professionnelle dans le domaine de la conception et réalisation de base de données et système d'information environnementale	15					
1.4	Références antérieures pour les travaux similaires	5					
		40					

02 – Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
		10					

03 -Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	10					
3.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	15					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent?	5					
3.4	La proposition comprend-elle un cadre de suivi et d'évaluation pertinent ?	10					
3.5	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	10					
		50					

O- CRITERES DE SELECTION

Le soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme (au moins 70% du total des points) et la moins disante sera retenu.